ÉVALUATION DES PRATIQUES

L’audit clinique en deux tours

Les cas fictifs servent à s’entraîner. L’audit mesure la pratique à partir de dossiers réels selon les consignes du parcours DPC.

01

Tour 1

Appliquez la grille aux dossiers éligibles et relevez un écart concret.

02

Action

Choisissez une modification réalisable, un responsable et une échéance.

03

Tour 2

Après mise en œuvre, mesurez de nouveau avec les mêmes critères et règles.

Exemple de critère

La date du contrôle après IVG médicamenteuse est documentée dans le dossier. Comptez les « oui » parmi les dossiers applicables et indiquez le dénominateur à chaque tour.

Exemple d’action

Ajoutez un champ « contrôle prévu le… » au compte rendu. Au second tour, vérifiez son utilisation et examinez les écarts persistants.